

0382780R
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BERGES
10 RUE AIME BOUCHAYER
38171 SEYSSINET PARISSET CEDEX
Tel : 0476264242

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/02/2024

Réuni le : 16/02/2024

Sous la présidence de : David Ines

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

DGE 2024

Demande audience auprès de la rectrice

Motion suite à la présentation de la DGE

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0